

# Saumeray, lieu-dit "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Les enclos cultuels d'Époque gauloise

Tony Hamon, Thierry Lejars, Didier Josset

# ▶ To cite this version:

Tony Hamon, Thierry Lejars, Didier Josset. Saumeray, lieu-dit "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Les enclos cultuels d'Époque gauloise. Revue Archéologique du Centre de la France, 2002, 41 (1), pp.111 - 127. 10.3406/racf.2002.2905. halshs-01691603

# HAL Id: halshs-01691603 https://shs.hal.science/halshs-01691603v1

Submitted on 7 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Tony Hamon Thierry Lejars Didier Josset

Saumeray, lieu-dit "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Les enclos cultuels d'Époque gauloise / Saumeray, named place "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Ritual sites dating from the gaulish period

In: Revue archéologique du Centre de la France. Tome 41, 2002. pp. 111-127.

# Résumé

Après une présentation sommaire du contexte et de la découverte, cet article a pour but de faire connaître les vestiges d'installations rituelles attenantes à une agglomération de La Tène finale. Fondés à La Tène moyenne, nous nous interrogeons sur le sens de ces aménagements auxquels nous conférons un caractère sacré.

# Abstract

After a summary presentation of the discovery and its context, this article aims to make known the ritual sites adjoining a settlement agglomeration dating from the final La Tène period. Founded in the Middle La Tène, we speculate on the role of these sites to witch we ascribe a sacred character.

# Citer ce document / Cite this document :

Hamon Tony, Lejars Thierry, Josset Didier. Saumeray, lieu-dit "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Les enclos cultuels d'Époque gauloise / Saumeray, named place "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Ritual sites dating from the gaulish period . In: Revue archéologique du Centre de la France. Tome 41, 2002. pp. 111-127.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/racf\_0220-6617\_2002\_num\_41\_1\_2905



The same of the sa

Tony **HAMON\***, Thierry **LEJARS\*\*** avec la collaboration de David **JOSSET\*** 

# Saumeray, lieu-dit "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Les enclos cultuels d'Époque gauloise

SAUMERAY, NAMED PLACE "LE BAS DES TOUCHES" (EURE-ET-LOIR). RITUAL SITES DATING FROM THE GAULISH PERIOD

Mots-clés: Carnute, Saumeray, La Tène moyenne, La Tène final, cultuel, armement.

Key-words: Carnute, Saumeray, Middle La Tène, Final La Tène, cult foci, weapons.

Résumé: Après une présentation sommaire du contexte et de la découverte, cet article a pour but de faire

connaître les vestiges d'installations rituelles attenantes à une agglomération de La Tène finale. Fondés à La Tène moyenne, nous nous interrogeons sur le sens de ces aménagements auxquels

nous conférons un caractère sacré.

**Abstract:** After a summary presentation of the discovery and its context, this article aims to make known

the ritual sites adjoining a settlement agglomeration dating from the final La Tène period. Founded in the Middle La Tène, we speculate on the role of these sites to witch we ascribe a sacred

character.

<sup>\*</sup> I.N.R.A.P., Base Orléans La Source (site du B.R.G.M.), 3, avenue C.-Guillemein, 45060 Orléans cedex 2.

<sup>\*\*</sup> C.N.R.S. - U.M.R. 8546 - E.N.S., 45, rue d'Ulm, 75005 Paris.

# INTRODUCTION

- 1. LE CONTEXTE
- 2. LES PROCÉDURES DE FOUILLE ET D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES
- 3. L'ENCLOS I
- 4. L'ENCLOS II
- 5. CARACTÈRES ORIGINAUX DES ENCLOS DE SAUMERAY
- 6. SANCTUAIRES, TROPHÉES, TOMBEAUX
- **■** BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

Situé au cœur du Pays Carnute, le site protohistorique et gallo-romain de Saumeray était jusqu'à présent surtout connu pour son importante agglomération de la fin de l'époque gauloise et ses ensembles funéraires de l'âge du Fer (HAMON, RIQUIER 1998). La découverte et la fouille en 2000 et 2001, au terme de dix années de recherche, des premiers éléments significatifs d'une activité rituelle à caractère guerrier, renouvellent non seulement notre approche de l'établissement gaulois, mais livrent également des matériaux d'un genre nouveau qui viennent enrichir le dossier des rituels gaulois.

Le premier ensemble, un enclos au mobilier exceptionnellement abondant, a été identifié en février 2000 et fouillé au printemps de la même année. Un an plus tard, un second ensemble, de même nature, était mis au jour à l'occasion d'une dernière campagne de fouille. Datés du second siècle avant J.-C., les deux enclos sont distants d'environ 70 m (Fig. 1). Malgré leur éloignement, les deux structures présentent d'indéniables similitudes qui concernent tout à la fois leur taille, la nature et la chronologie des mobiliers. Il a donc semblé judicieux de les réunir dans une même étude afin de les comparer. Cette présentation qui se fonde principalement sur les données de terrain constitue une première étape. Il est cependant probable que nombre de points abordés ici devront être précisés ou corrigés à la lumière des différents travaux réalisés sur le mobilier. L'objectif de cette étude n'est donc pas de proposer un schéma interprétatif global mais plutôt d'insister sur les caractéristiques propres de chaque enclos pour les comparer et voir dans quelle mesure

ils forment ou non un ensemble cohérent. Le fait que ces constructions ne soient pas isolées et s'intègrent dans un ensemble archéologique riche en vestiges contemporains doit également nous amener à nous interroger sur le sens de ces aménagements auxquels nous conférons un caractère sacré.

# 1. LE CONTEXTE

Les enclos dont il est ici question ne sont pas les seuls vestiges rencontrés au cours de ces deux campagnes. Ils s'inscrivent dans un contexte général plus vaste, extrêmement complexe, où interfèrent des traces d'occupations de différentes époques. Si les plus anciennes remontent au néolithique (AGOGUÉ, HAMON 1997; HAMON, RANGER, à paraître), voire au paléolithique, c'est à la protohistoire et au début de la période romaine que se rattache l'essentiel des données.

Le gisement repéré par photographie aérienne au début des années 80 se développe sur la rive droite du Loir en limite des communes d'Alluyes et de Saumeray (LELONG 1991a). Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées par la Société Archéologique de Bonneval, sous la direction de Hervé Barbé puis d'Alain Lelong, en 1982, 1983 et 1984, aux lieux-dits "Le Bas des Touches" et "La Pierre Aiguë" (BARBE 1985). Avec les années 90, le site menacé par l'extension de la gravière voisine, devient un chantier de fouille quasi permanent. Les différentes campagnes réalisées par une équipe de l'A.F.A.N., sous la direction de Tony Hamon, ont permis d'explorer une surface d'environ 20 hectares.

Le complexe archéologique de l'âge du Fer comprend un secteur d'habitat fouillé sur un peu plus de 10 ha et un espace funéraire qui englobent principalement les parties ouest et nord de la zone étudiée (Fig. 1). L'agglomération ne se développe, semble-t-il, qu'à compter de La Tène finale (LT D1) même si quelques structures paraissent plus anciennes (La Tène moyenne et plus probablement LT C2). L'habitat connaît durant cette période un essor considérable comme en témoignent les nombreuses traces d'activités artisanales, dans le domaine de la métallurgie notamment. À partir du Haut-Empire, l'occupation devient plus lâche et le site est progressivement abandonné. L'habitat semble alors se déplacer en direction d'Alluyes où ont été reconnus les vestiges d'un important établissement gallo-romain (VILLES 1985a; LELONG 1991b et 1999).

L'espace funéraire, localisé à l'est de l'habitat, se développe sur la basse et moyenne terrasse du Loir.



Il s'agit le plus souvent de monuments enclos de forme circulaire ou quadrangulaire. Les premiers, attestés dès l'âge du Bronze, caractérisent également le premier âge du Fer tandis que les seconds appartiennent pour l'essentiel à l'époque de La Tène. Les défunts étaient soit inhumés (d'après la morphologie des fosses puisque les ossements sont presque toujours absents du fait de l'acidité du substrat), soit incinérés. Beaucoup de ces fosses sépulcrales étaient situées hors enclos. Le mobilier est, de façon générale, peu abondant et l'armement complètement absent. Enfin, il est important de préciser que la plupart des tombes appartiennent à une époque antérieure au développement de l'habitat de La Tène finale et que les données concernant le traitement des morts de cette ultime période sont encore extrêmement ténues.

Les enclos cultuels sont situés à l'écart, dans la partie sud, en marge de l'habitat. Ici, la densité des vestiges est faible. Pour la période considérée, on ne trouve là que quelques fosses et tracés d'enclos quadrangulaires fortement érodés. Ces structures sont par la suite recoupées par les fossés de parcellaires mis en place dès le début de l'époque romaine.

De toute évidence, le choix de cette implantation n'est pas fortuit. Les deux enclos sont installés sur une petite butte de la moyenne terrasse du Loir, dans un secteur très marqué par les dénivelés générés par l'activité d'anciens cours d'eau. L'un de ces paléo-chenaux dessine une ligne de démarcation entre les deux enclos. Il semble donc que l'espace réservé aux pratiques "religieuses" occupait par rapport à l'habitat voisin, implanté sur la basse terrasse, une position légèrement dominante. La surface de cette aire cultuelle et le nombre de structures s'y rapportant restent à préciser dans la mesure où les études sont encore peu avancées et qu'il n'existe aucune limite archéologique parfaitement définie pour circonscrire et évaluer l'ampleur de cet ensemble.

Quoi qu'il en soit, on peut être certain, à l'aune des premiers résultats, qu'il s'agit d'un site majeur non seulement pour la cité des Carnutes mais également pour l'archéologie celtique en général.

# 2. LES PROCÉDURES DE FOUILLE ET D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Le nombre d'objets étant considérable (environ 6800 isolations pour le premier enclos, et un peu moins d'un millier pour le second), nous avons essayé de collecter le maximum d'informations en un minimum de temps. Aux relevés traditionnels nous avons

donc préféré un enregistrement des données par photographie numérique, la position de chaque cliché étant signalée par différents repères topographiques. Seules les coupes stratigraphiques ont été dessinées manuellement.

Dans la mesure où les couches de remplissage étaient difficilement perceptibles, la fouille des deux enclos a été effectuée par passes mécaniques de 5 à 10 cm d'épaisseur. Les objets, quel qu'ils soient, ont été prélevés et numérotés de façon continue et relevés en coordonnées par un ou plusieurs points topographiques. Cette procédure doit permettre, a posteriori, de situer précisément dans l'espace chacun des objets, de les visualiser sous la forme de nuages de points et d'en restituer une image avec l'aide des clichés numériques.

# 3. L'ENCLOS I1

L'ensemble se présente sous la forme d'un petit enclos carré délimité par un fossé de 10 m de côté (Fig. 2). Ce sont les angles qui marquent les points cardinaux. Une fosse centrale peu profonde, en grande partie détruite par les aménagements d'époque romaine, devait compléter le dispositif.

Le fossé, large d'1,50 m et profond de 0,80 m, circonscrit un terre-plein central relativement exigu d'une cinquantaine de mètres carrés. Les creusements gallo-romains, de direction est-ouest (un aqueduc et une fondation de palissade) qui traversent le gisement de part en part ont malencontreusement ruiné une partie importante du monument (environ un quart du fossé). S'il y avait une interruption pour signaler une entrée, il n'en subsiste aucune trace, mais il y a de fortes probabilités pour qu'elle ait été aménagée au sud-est, précisément là où passe la tranchée d'adduction. La partie centrale détruite aux deux tiers n'a livré aucun vestige significatif daté attribuable à l'époque gauloise, mis à part le fond de fosse que sa position centrale permet d'associer à l'enclos.

Le fossé est directement creusé dans la grave que recouvre dans la partie sud une épaisse couche de limon, plus ou moins érodée du fait des labours. Dans ce type de sédiment, comme il arrive parfois, les limites de creusement ne sont pas toujours clairement

<sup>1.</sup> Le premier enclos identifié durant les derniers jours de la campagne 2000, fut fouillé hors délais avec des crédits exceptionnels. La fouille put ainsi être menée à bien dans de bonnes conditions (abri et système de vidéosurveillance). Commencée le 17 avril, la phase terrain s'est poursuivie jusqu'au 21 juin, mobilisant une dizaine de personnes (des salariés et quelques bénévoles que nous remercions).

identifiables. Le remplissage se compose quant à lui d'un matériau limoneux brun orangé et de nombreux cailloux issus de la grave environnante. Plusieurs couches sont perceptibles en particulier dans l'angle nord où l'on remarque le long de la paroi externe une bande de terre large d'environ 15 à 20 cm totalement

exempte d'éléments pierreux. En outre, tout semble indiquer pour le remplissage un apport depuis la rive extérieure. L'espace interne avait été très certainement dénudé jusqu'au gravier comme l'indiquent les nombreux fragments de céramiques disséminés en surface, piégés par le cailloutis.

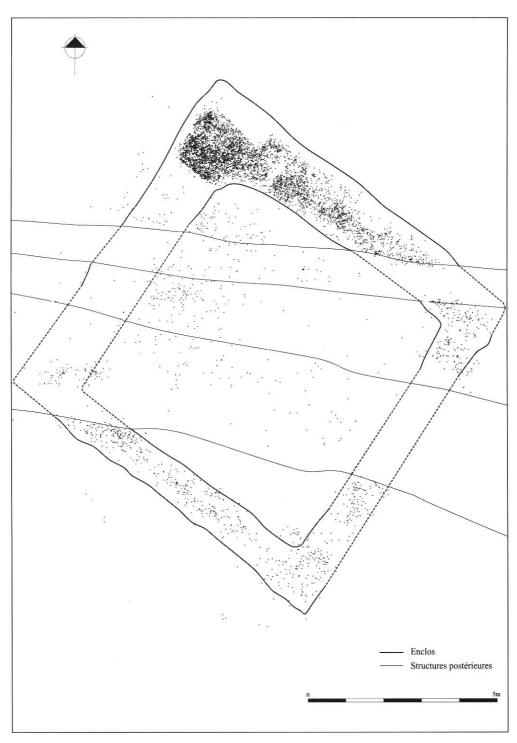


Fig. 2: Enclos I, plan et répartition des artefacts et des ossements.

Le matériel archéologique est présent dans tout le remplissage mais avec, pour les différentes classes d'objets, d'importantes variations dans la distribution. L'essentiel de la céramique et des monnaies se concentre dans les strates supérieures (15 à 20 premiers centimètres) alors que le mobilier métallique et osseux paraît plus abondant dans les niveaux inférieurs.

Le mobilier exhumé comprend quelque 6000 tessons de céramiques, 300 objets métalliques et un peu plus de 200 monnaies. Les ossements, 155 en tout,

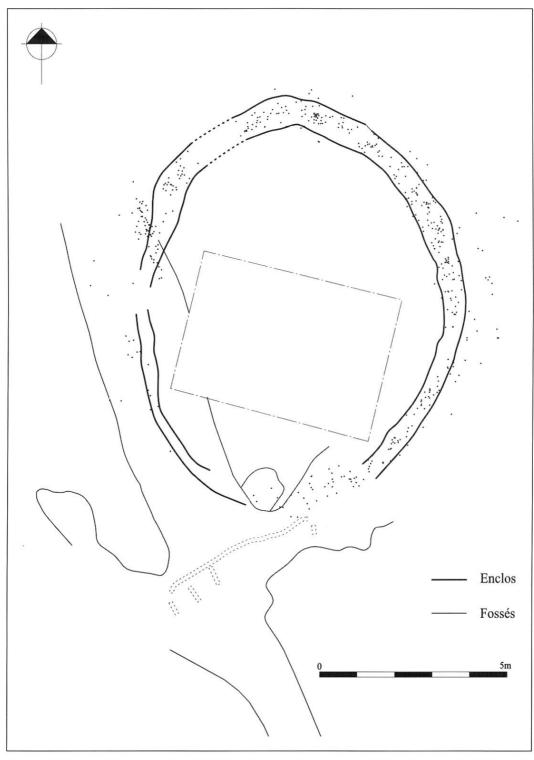


Fig. 3: Enclos II, plan et répartition des artefacts et des ossements.

sont très altérés<sup>2</sup>. Ils révèlent à travers les dents la présence d'éléments crâniens de bovidés et de chevaux, avec une nette dominante des premiers. Les os moins volumineux et solides auront disparu sans laisser la moindre trace. L'absence de restes humains ne peut donc être tenue pour significative.

La céramique appartient dans sa très grande majorité à La Tène D1<sup>3</sup>. Il s'agit principalement de formes fermées de petite taille, des gobelets, des vases balustres, etc. Cette céramique tournée, de couleur brune, provient pour l'essentiel de l'angle nord (environ 4500 tessons) où l'on a pu mettre en évidence un véritable amas (Fig. 2). Il semble bien que cet ensemble de vases brisés soit en relation avec le colmatage et la condamnation de l'enclos. Cet angle où le gravier affleure est aussi le mieux conservé comme le montrent très clairement les relevés altimétriques.

Le mobilier métallique se compose quant à lui presque exclusivement d'objets en fer<sup>4</sup>. Il s'agit dans la plupart des cas de pièces incomplètes. Si l'on dénombre quelques outils, l'armement et les éléments de harnachement de chevaux représentent la plus grande part<sup>5</sup>. Les armes sont constituées d'éléments de bouclier, d'armes de poing et d'hast. Tout indique que ce sont des panoplies relativement complètes qui ont été rassemblées en ce lieu. Le décompte des umbos de bouclier et des lances permet d'envisager pour ces équipements un nombre minimum d'une dizaine. S'il s'agit bien de panoplies complètes, comme nous le pensons, l'armement de poing aura en grande partie disparu. La chronologie de ce mobilier extrêmement homogène permet de proposer pour ces équipements une datation dans le courant de La Tène C2, soit la première moitié du IIe s. av. J.-C. (Fig. 4). Cette datation diffère sensiblement de celle avancée pour la majorité des pièces céramiques, mais elle est, en revanche, pleinement conforme avec celle proposée pour les fibules. Nous reviendrons sur ces différents aspects dans la dernière partie.

L'aspect numismatique qui est une donnée essentielle dans la compréhension de cet ensemble ne sera pas abordé ici dans la mesure où le nettoyage et l'étude restent à faire<sup>6</sup>. Signalons cependant que ce monnayage comprend principalement des séries de potins. Les bronzes frappés paraissent peu nombreux

2. Patrice Méniel, étude en cours.

ainsi que les émissions en argent ou en or (globule). Si l'on se réfère aux datations actuelles concernant ces émissions, on peut situer le monnayage de cet enclos dans le courant de La Tène D1. Cette estimation devra bien évidemment être précisée.

# 4. L'ENCLOS II7

Ce second ensemble se présente cette fois non plus sous la forme d'un enclos carré, mais d'une construction circulaire délimitée par un fossé d'une dizaine de mètres de diamètre (Fig. 3). Il ne s'agit pas d'un cercle parfait mais d'un ovale dont le plus grand côté serait orienté suivant un axe nord-sud.

La structure directement creusée dans le limon est fortement arasée et n'est plus conservée que sur une trentaine de centimètres de profondeur. Les aménagements ultérieurs réalisés à l'époque romaine (parcellaire et collecteur d'eau) ont, comme précédemment, touché l'enclos et détruit la plus grande partie du fossé au sud et sud-est. Enfin, les sondages de carriers effectués durant cette dernière décennie auront eu raison de la zone centrale. Hormis l'enclos, nous n'avons trouvé aucune structure contemporaine dans le voisinage immédiat, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il est vrai que dans ce substrat limoneux les structures archéologiques sont difficilement discernables en l'absence de mobilier. L'enclos est un bon exemple de ce phénomène puisque son tracé n'a pu être clairement défini qu'après l'avoir excavé d'une bonne dizaine de centimètres sous le niveau de décapage. La fouille a donc été réalisée en fonction de la répartition du mobilier qui, fort heureusement, était présent sur l'ensemble du tracé.

Le fossé ne mesurait plus que 50 à 60 cm de large là où les bords étaient parfaitement visibles. Cette largeur n'excédait pas le mètre au niveau du décapage alors que la profondeur varie de 0,30 à 0,40 m. Aucune interruption ne vient signaler une entrée permettant d'accéder à l'espace central dont la surface peut être estimée à environ 50 m².

Compte tenu de l'état d'arasement de la structure et de la nature du terrain, il est difficile d'établir une séquence interne permettant d'expliquer la manière

<sup>3.</sup> Sandrine Riquier, étude en cours.

<sup>4.</sup> Thierry Lejars et Dorothée Lusson, étude en cours.

<sup>5.</sup> L'identification des objets en fer s'appuie sur une couverture radiographique exhaustive (Radiographies X) de l'ensemble du mobilier.

<sup>6.</sup> Katherine Gruel, étude en cours.

<sup>7.</sup> L'identification du second enclos dès le début de la campagne 2001 permit de planifier notre intervention et de fouiller cette structure dans des conditions normales, dans le cadre de cette opération de sauvetage. Conscients des risques de pillage et fort de notre expérience précédente, nous avons souhaité abriter et protéger la zone d'intervention. Du fait d'un arasement plus important des structures archéologiques dans ce secteur, la durée de la fouille fut plus brève (du 14 mai au 21 juin avec une moyenne de cinq personnes, salariés et bénévoles).

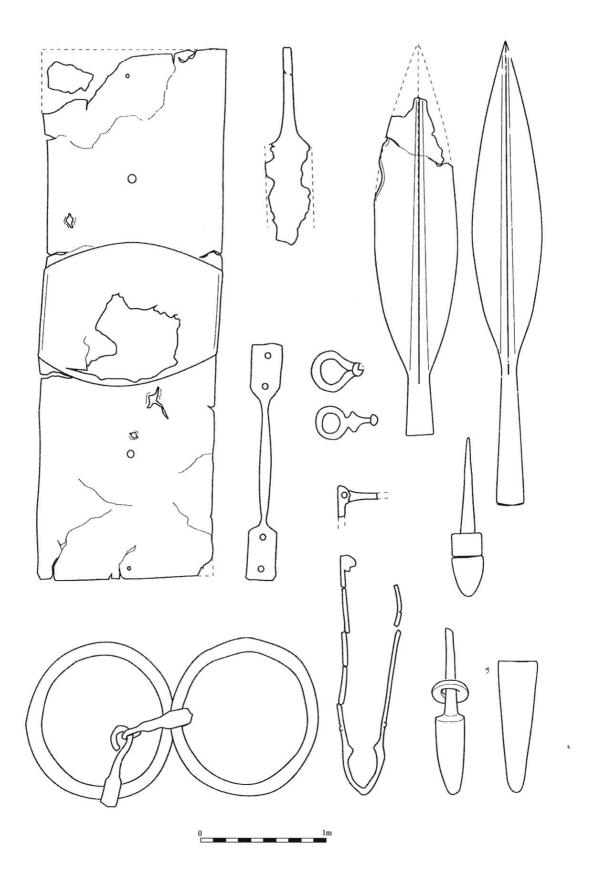


Fig. 4 : Enclos I, aperçu de mobilier métallique.

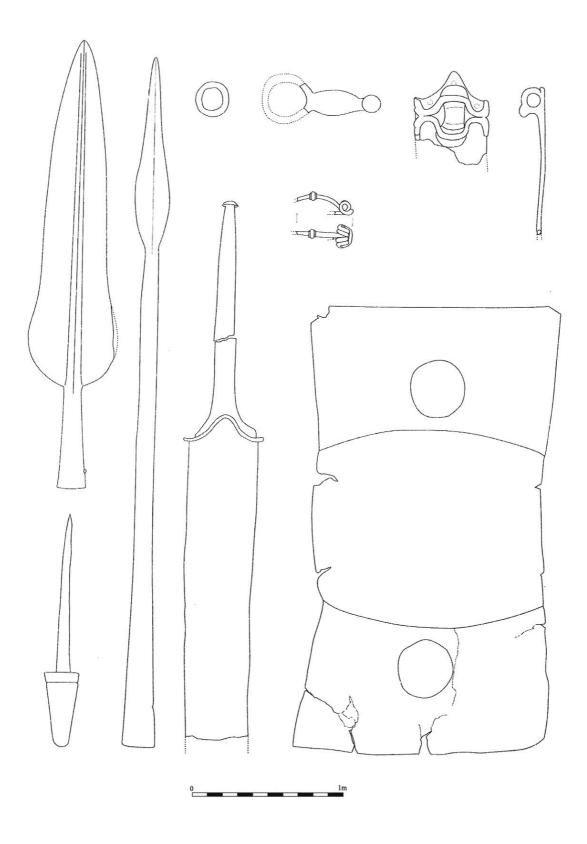


Fig. 5 : Enclos II, aperçu de mobilier métallique.

dont le fossé a été colmaté. Le sédiment limoneux du remplissage ne se distingue guère, en effet, du limon naturel. Contrairement à ce qui se passait dans le premier enclos, nous n'avons retrouvé aucune concentration de mobilier en surface, que l'on considère l'intérieur ou l'extérieur du monument. Ce constat ne saurait surprendre si l'on considère l'arasement important de cette partie du site.

Le matériel archéologique est présent sur l'ensemble du tracé, même dans les parties les plus arasées comme au sud-ouest. Au total se sont quelque 845 objets qui ont été répertoriés. La céramique avec un peu plus de 300 tessons représente la plus grande part. Viennent ensuite les objets métalliques avec environ 230 pièces et les éléments osseux avec 206 restes. Bien souvent, seules les dents sont conservées en raison de l'acidité du sédiment. À cela, il faut ajouter une vingtaine de silex, 16 monnaies dont une en argent et 3 fragments de brassards en lignite.

Les pièces d'armement qui constituent le gros du matériel métallique forment un ensemble homogène dominé par le groupe des umbos de bouclier et des fers de lance. Les épées et les fourreaux sont également bien représentés, même s'ils sont nettement moins nombreux. Il s'agit cette fois encore très certainement des vestiges de panoplies initialement complètes; une dizaine au total si l'on considère les éléments de bouclier. La chronologie de ce mobilier permet de proposer pour ces équipements une datation dans le courant de La Tène C2, soit la première moitié du IIe s. av. J.-C. Cet ensemble est donc parfaitement synchrone de celui mis au jour dans le premier enclos (Fig. 5).

Le mobilier métallique comprend en outre quelques outils, des garnitures de récipients (anses, et cerclages de seau) et les restes souvent brisés d'une demidouzaine de fibules qui se rattachent toutes à La Tène moyenne. Les éléments de harnachement de chevaux et les pièces de char rencontrées dans l'enclos I font ici complètement défaut. C'est à cette même phase qu'appartiennent la plupart des formes céramiques. Les vases tournés qui constituaient l'essentiel du comblement supérieur de l'enclos I sont en revanche totalement absents.

Les monnaies représentent, même si elles sont peu nombreuses, une source d'information extrêmement importante dans la mesure où elles sont tout à fait comparables aux séries qui caractérisent le comblement du premier enclos (une majorité de potins). Une datation dans le courant de La Tène D1, pour le colmatage et l'abandon de l'enclos, est hautement probable. Là encore, cette estimation devra être précisée.

Au vu des premiers résultats, il apparaît que nous sommes en présence de deux ensembles contemporains de même nature. Il convient donc maintenant de s'interroger sur le sens de ces découvertes peu habituelles dont l'histoire précède l'essor de l'habitat voisin.

# 6. CARACTÈRES ORIGINAUX DES ENCLOS DE SAUMERAY

Par leur taille extrêmement réduite, les deux enclos fouillés en 2000 et 2001, ne se distinguent guère des monuments funéraires de l'âge du Fer. Si la forme quadrangulaire est bien attestée à partir du début du second âge du Fer, les exemplaires circulaires paraissent nettement plus anciens. Les deux types sont également présents à Saumeray. Il faut signaler en outre la présence à Saumeray, dans la zone " funéraire", d'enclos circulaires dont la taille et le tracé irrégulier rappellent étrangement les caractéristiques de celui fouillé en 2001. C'est le cas notamment des enclos Ec12 et Ec13 explorés en 1995, même s'ils appartiennent à une époque nettement antérieure comme semblent l'indiquer les rares tessons trouvés dans le remplissage des fossés (BOGUSZEWSKI et al. 1996, la céramique de l'enclos Ec14 est datée du Bronze final I-IIa). En définitive, seule l'abondance et la variété du mobilier distinguent les structures "cultuelles" des ensembles funéraires traditionnels. La multiplication des objets de mêmes types nous conduit à insister sur l'aspect répétitif de ces dépôts.

L'une des caractéristiques essentielles de ces ensembles est liée à l'abondance des pièces d'armement. Au total ce sont les restes d'au moins une dizaine d'équipements militaires comprenant épées, fourreaux, lances et boucliers qui ont été déposés dans chaque enclos. Ils appartiennent tous à La Tène C2. Beaucoup de ces objets sont brisés, incomplets et déformés. Les épées et les fourreaux ne sont jamais associés et ils ne l'ont très certainement jamais été en ce lieu. Si cela avait été le cas, le processus de corrosion aurait rendu difficile l'extraction de l'épée après coup. Les garnitures de lance (talon et fer) et de bouclier (umbo, manipule et orle) étaient également dissociées. Certains objets présentent en plus des marques d'utilisation (impacts de lance) tandis que d'autres, manifestement, ont été démantelés et brisés après un séjour prolongé à l'air libre. Ce phénomène est particulièrement net en ce qui concerne les pièces de bouclier et les fourreaux d'épée. De cela, on peut déduire l'existence d'une phase initiale marquée par la corrosion du métal et la dégradation des parties organiques (bois,

cuir et textile). Cette étape qui précède le dépôt luimême est également distincte de la phase d'utilisation de ces objets en tant qu'armes. On notera par ailleurs que ces armes ont réellement servi comme l'attestent les traces de coups et les marques de réparation. Ce sont donc des équipements ruinés qui ont été déposés ou jetés dans le fossé, au terme d'un processus "d'exposition" d'environ un demi-siècle. La fin de cette étape initiale que l'on peut situer au cours de La Tène D1 est indiquée par les monnayages et le matériel céramique du premier enclos.

À partir des données disponibles, on peut donc envisager pour ces structures une durée d'utilisation d'environ un demi-siècle. La mise en évidence de cette phase intermédiaire permet en outre d'expliquer le décalage chronologique qui existe entre les armes et les autres mobiliers, céramiques et numismatiques.

En définitive, ces enclos diffèrent par leur fonctionnement très nettement des constructions funéraires de l'âge du Fer. L'abondance du mobilier, en particulier des armes, les apparente davantage aux installations cultuelles comme il en existe dans le nord de la France. Toutefois, cette similitude ne doit pas masquer certaines différences essentielles.

La première est liée à la taille. Les enclos de Saumeray n'ont rien à voir avec les vastes enceintes cultuelles du nord de la France qui peuvent couvrir dans certains cas une dizaine d'hectares comme Fesques en Haute-Normandie (MANTEL et al. 1998) et le Titelberg au Luxembourg (METZLER 1991, 1995). Le sanctuaire de Gournay qui est assurément le mieux connu a une surface d'environ 1500 m² (BRUNAUX et al. 1985). Dans ce domaine, c'est probablement l'enceinte quadrangulaire de Bennecourt dans les Yvelines qui offre, avec ses 250 m<sup>2</sup>, la meilleure comparaison (BOURGEOIS 1999). Cet enclos ouvert au nord-est dispose d'un aménagement central avec fosse. Les armes découvertes dans le remplissage sont peu nombreuses et extrêmement fragmentées (épée, fourreau, ceinturon et lance). Elles appartiennent au même horizon chronologique que Saumeray. On peut également évoquer à ce propos l'enclos de la Font Barbot, près de Pons, en Saintonge qui a livré, en dépit d'une fouille extrêmement limitée, les vestiges de plusieurs pièces d'armement et une anse de seau attribuables à La Tène C2 (GOMEZ de SOTO et al. 1993).

Une autre différence réside dans la morphologie des enclos, le premier étant carré, le second circulaire, et leur éloignement. Si le plan carré caractérise la plupart des ensembles à vocation cultuelle, la forme circulaire est nettement plus rare dans ce type de contexte. On la retrouve exceptionnellement dans le plan de certains

édifices implantés au milieu d'un enclos quadrangulaire comme à Hayling Island en Angleterre (KING, SOFFE 1994) ou à Manching (temple A) en Allemagne (SIEVERS 1991; HAFFNER 1995). À Hayling Island, le sanctuaire initialement réalisé en bois a été reconstruit en dur à l'époque romaine. Au centre de l'édifice de l'âge du Fer avait été aménagée une vaste fosse oblongue. Plus près de nous, on peut mentionner le cas d'un enclos circulaire, situé sur la commune de Levroux (Indre), qui se caractérise par la présence à l'intérieur d'un petit bâtiment rectangulaire sur poteaux et le dépôt dans le fossé d'une demi-épée datée de La Tène moyenne (COLIN, BUCHSENSCHUTZ 1984). La forme circulaire ou ovale caractérise également le tracé de certaines vastes enceintes cultuelles de la fin de l'époque gauloise comme à Fesques, Ribemont (BRUNAUX et al. 2000), Roizy et Nanteuil-sur-Aisne (LAMBOT 1991), ou de la romanisation comme celle du sanctuaire de Mercure à Poitiers (DE LA CROIX 1887). Enfin, à Ribemont même, les travaux effectués au cours de l'été 2001 ont révélé l'existence, à une trentaine de mètres au nord de l'enclos quadrangulaire, d'une nouvelle enceinte délimitée par un fossé non pas de forme carrée ou circulaire, mais polygonal (BRUNAUX 2002a et b). Cet enclos qui a également livré des armes et des ossements serait contemporain du précédent qui abrite le trophée monumental. Ces deux structures illustrent parfaitement les problèmes auxquels nous sommes confrontés lorsqu'il s'agit d'expliquer et d'interpréter des données de terrain qui sont, par la force des choses, toujours lacunaires.

L'examen de l'armement permet d'établir au-delà des similitudes une nouvelle distinction entre les deux structures. Elle n'est pas chronologique comme nous l'avons vu mais fonctionnelle. Il semble en effet que l'on soit ici en présence de deux catégories distinctes de guerriers. C'est ce que suggère en particulier l'examen des pièces d'armement (Fig. 6).

L'exemple des garnitures métalliques de boucliers est, à cet égard, tout à fait significatif. Le nombre d'umbos est à peu près identique dans les deux cas. La différence est d'ordre typologique puisqu'on a dans un cas un ensemble d'umbos à ailettes rectangulaires longues et dans l'autre des exemplaires à coque haute et ailettes courtes trapézoïdales qui forment un ensemble tout aussi homogène (BRUNAUX, RAPIN 1988). La poignée des umbos de la première série était renforcée dans tous les cas (même s'il n'y a pas d'association directe dans le fossé) par un manipule métallique contrairement à ce que l'on observe pour ceux de la seconde série. Les éléments destinés à protéger la bordure du bouclier (orle) n'apparaissent en revanche que dans le second enclos.

Fig. 6: Les armes des enclos I et II, tableau comparatif.

Le constat est identique concernant les armes d'hast. Dans le premier enclos, on a essentiellement des fers de lance à flamme biconvexe associés à des talons à soie. La partie terminale du talon est généralement courte et arrondie, alors que la soie est équipée d'une bague de renfort. On trouve également quelques talons à douille, mais ils sont peu nombreux. Les lances du second enclos se caractérisent quant à elles par une flamme de forme biconvexe et des talons à soie munis d'une extrémité longue, étroite et effilée (BRUNAUX, RAPIN 1988).

Concernant les armes de poing, il est difficile d'établir une distinction en l'état actuel dans la mesure où les exemplaires du premier enclos sont plutôt rares. Les indices relevés sur les épées (une seule est complète) et les fragments de fourreaux permettent de comparer la série du second enclos au groupe majoritaire du site éponyme de La Tène étudié par J.M. De Navarro (groupe B) et au groupe 6 des fourreaux d'épée défini pour l'ensemble de Gournay-sur-Aronde (DE NAVARRO 1972; LEJARS 1994). L'entrée de ces fourreaux est généralement ornée d'un triscèle dans le style suisse des épées tandis qu'un traitement de surface par estampe (également nommé chagrinage par analogie avec le travail de la peau) est appliqué à l'ensemble de la plaque antérieure. La bouterolle démontée qui provient de l'enclos I appartient également à une arme de ce type.

À cela s'ajoute aussi le fait que les équipements de chars (passe guide, frette et piton à œillet) et de harnachements de chevaux (mors) ne sont documentés que dans un seul des deux enclos, le premier.

Enfin, il faut se demander si ces différences typologiques n'en n'induisent pas une autre, cette fois fonctionnelle. Autrement dit, il convient de voir si ces équipements ne sont pas la marque de deux groupes distincts. Celle-ci peut être géographique ou fonctionnelle, l'alternative chronologique étant peu probable comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises.

L'hypothèse d'une double origine géographique, difficilement démontrable, paraît peu vraisemblable dans la mesure où, pour chaque époque, l'on rencontre les mêmes types d'armes sur l'ensemble des territoires européens où la culture de La Tène est attestée.

Les umbos à ailettes rectangulaires longues étant généralement associées à des épées de grande taille (80 à 90 cm de lame) et des fourreaux ornés de barrettes en esses, il pourrait s'agir d'équipements de cavaliers. Cette hypothèse trouve un argument supplémentaire dans le fait que ces armes ont été déposées avec les pièces de chars et de harnachement de chevaux. Les armes du second enclos seraient quant à elles plutôt

liées à un autre type de combattants. Il n'est pas inutile de préciser que l'unique épée conservée provient de ce dernier enclos. Complète, elle se caractérise par une lame dont la longueur n'excède pas 70 cm. Il pourrait s'agir dans ce cas de fantassins, ou peut-être même d'un second groupe de cavaliers, mais différent du précédent.

Cette opposition qui semble se dessiner entre ces deux groupes de guerriers, devra être validée par un examen minutieux de l'ensemble du mobilier. Cela ne pourra être fait qu'avec la restauration, ou tout au moins le nettoyage partiel, des pièces significatives. Une spécialisation du métier des armes n'a rien d'improbable dans le monde celtique. C'est en effet à partir de la fin du IIIe s., et la seconde guerre Punique, qu'est signalée pour la première fois l'existence d'une véritable cavalerie. C'est dans ce type de formation que l'on retrouve l'élite de la noblesse, les chevaliers dont parle César pour l'époque de la guerre des Gaules (RAPIN 1990; LEJARS 1994). En revanche, si l'usage d'une charrerie n'est plus attesté au premier siècle sur le continent, il en existe un certain nombre d'indices pour l'époque immédiatement antérieure, autrement dit La Tène C2 ou la première moitié du deuxième siècle avant J.-C., dans le Bassin parisien (DUVAL, VERRON 1993), en Suisse (VOUGA 1923) et en Slovénie (GUSTIN 1984). À côté de cela, il existe des véhicules à deux ou quatre roues destinés à un tout autre usage comme c'est peut-être le cas des exemplaires découverts à la Mailleraye (LEQUOY 1993).

Ces aménagements particuliers, bien que distants d'environ 70 m l'un de l'autre, forment au sein de l'agglomération de Saumeray un ensemble original et cohérent par la taille des enclos, la nature et la datation des mobiliers déposés. À cette singularité première s'en ajoute une seconde liée cette fois au plan des monuments et à la spécificité des équipements militaires déposés dans chacun d'eux. Il convient donc de s'interroger sur la signification de ces constructions pour lesquelles, nous l'avons vu, les comparaisons font encore cruellement défaut.

# 7. SANCTUAIRES, TROPHÉES, TOMBEAUX

Le caractère éminemment guerrier des mobiliers exhumés ne laisse aucun doute quant au statut des individus concernés. La référence au monde des guerriers est explicite. L'exiguïté des installations et la présence d'aménagements particuliers, comme la fosse centrale de l'enclos carré, indiquent également qu'un nombre très limité d'individus pouvaient accéder à

l'intérieur des enclos et prendre directement part aux célébrations. L'assistance, s'il y en avait une, devait quant à elle se tenir à l'écart.

Bien qu'étant liées à l'habitat voisin, ces constructions étaient manifestement destinées à honorer certains individus parmi les plus importants de la communauté. Le fait que les mobiliers forment un ensemble chronologique homogène montre qu'il ne s'agit pas d'un sanctuaire communautaire comme Gournay. Ce dernier, en effet, se distingue par une longue fréquentation (un peu plus d'un siècle) et des apports réguliers en offrandes (armes et animaux). S'il s'agit de structures commémoratives à l'image de Ribemont-sur-Ancre, on s'étonnera du caractère sélectif des mobiliers des enclos de Saumeray. Le mobilier rassemblé à Ribemont, avec la dominante des armes d'hast et, dans une moindre mesure, des boucliers, offre en effet une image assez saisissante des pratiques guerrières avec la constitution de trophées.

Les analogies avec ces deux types d'installations cultuelles résident avant tout dans leur dimension guerrière et l'exposition des armes, mais elles ne permettent pas de rendre véritablement compte de la singularité des ensembles carnutes. Il est probable que l'étude des structures voisines, en particulier la vaste enceinte quadrangulaire, grande d'environ 50 m sur un peu plus de 60, qui fut en usage jusqu'à l'époque romaine, permettra de mieux comprendre la fonction des enclos à armes. Cependant, on peut se demander dès à présent, en l'attente de données complémentaires, si ces monuments n'ont pas été érigés par un groupe ou la communauté tout entière, pour honorer certains de leurs guerriers.

La fosse mise en évidence au centre de l'enclos carré témoignerait alors d'un culte rendu aux "héros". L'absence d'ossements humains dans l'un et l'autre enclos ne peut être tenue pour significative du fait de l'acidité du terrain, sauf dans le cas où l'on aurait affaire à des crémations. Il ne s'agirait donc pas d'un complexe cultuel communautaire (une telle fonction pourrait en revanche avoir été remplie par l'enceinte voisine située à une vingtaine de mètres au nord-est de l'enclos II), mais plus probablement d'un monument "commémoratif" lié à une partie de la population. Il pourrait s'agir de membres de la noblesse ou de leurs affidés comme ces compagnons d'armes que furent les ambacti ou encore les soldurii évoqués par César à propos du roi des Sotiates (CÉSAR, BG III-22, VI 15; STRABON, Géogr. IV-1). Il est vrai que notre connaissance des usages funéraires dans ces régions est très lacunaire et que nous sommes encore plus démunis en ce qui concerne le traitement des guerriers.

Notre difficulté à retrouver la trace des pratiques funéraires des populations protohistoriques peut résulter d'une mauvaise conservation des vestiges (érosion et acidité du terrain). Cependant, l'absence de sépulture, autrement dit l'absence de tout vestige lié à la mise en terre du cadavre ou de ce qu'il en subsiste, peut s'expliquer comme nous l'apprend l'ethnologie par le recours à des rituels particuliers comme la crémation sans sépulture, l'immersion, l'"abandon" du corps, etc. En fait, pour cette période, force est de constater qu'une part non négligeable de la population échappe à nos investigations. Nous sommes donc confrontés à des problèmes de lisibilité archéologique. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les découvertes de restes humains, parfois nombreux, dans les habitats et les lieux de culte. Cela se traduit, pour le monde celtique notamment, par une grande diversité des comportements en matière de pratiques funéraires tant dans l'espace que dans le temps. De même, l'usage d'honorer le guerrier défunt en déposant ces armes dans la sépulture est une pratique moins commune qu'il n'y paraît de prime abord. Si elle est fréquente dans certaines régions comme la Champagne, elle ne semble guère avoir eu de succès dans la majeure partie des territoires occidentaux et septentrionaux. Cette absence ne permet bien évidemment pas de voir dans ces groupes des populations pacifiques. Les nombreux lieux de culte avec dépôts d'armes trouvés dans ces régions nous invitent même à penser le contraire. Concernant la diversité des usages, on peut aussi citer à titre d'exemple, bien qu'il s'agisse d'une toute autre aire culturelle, le cas de cimetières crétois du début de l'âge du Fer où l'on a pu mettre en évidence des regroupements d'armes déposés à l'écart des tombes (LEVI 1927-1929).

Le synchronisme des enclos de Saumeray et de leur histoire (en particulier de leur édification et de leur abandon) ainsi que le nombre d'équipements permettent de penser que ces installations de plan carré et circulaire n'ont pas été fondées au hasard. Cette opération réalisée au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (soit La Tène C2) n'a pas été renouvelée selon toute vraisemblance. L'hypothèse qu'il s'agisse d'hommes tués au combat est plausible si l'on en juge par les traces d'impacts identifiées sur plusieurs des umbos de boucliers. Cependant, le fait que ces constructions soient, a priori, contemporaines des premiers vestiges de l'habitat a également son importance. Si cela était vérifié, on pourrait alors envisager une dernière hypothèse qui verrait dans ces installations des monuments érigés pour commémorer un événement en relation avec la fondation de l'habitat lui-même. Il

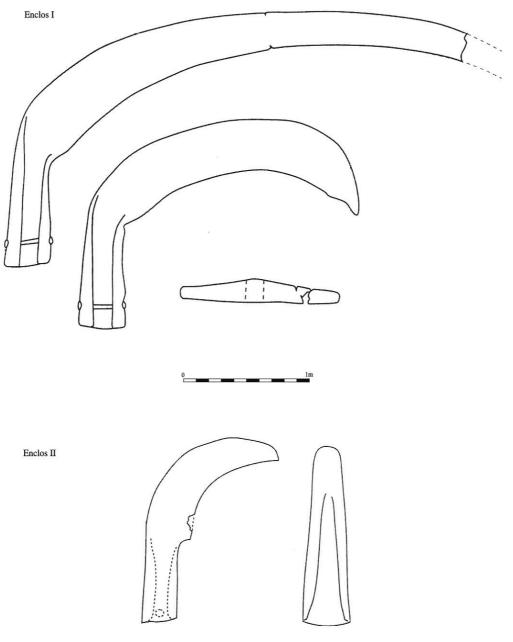


Fig. 7: Les outils.

n'est pas inutile, par ailleurs, de rappeler la présence au sein de chaque enclos d'un petit nombre d'outils (faucille, faux, marteau, etc.) qui montrent que les guerriers ne sont pas les seuls individus concernés par cet événement (Fig. 7). La question de la genèse de l'agglomération est un problème qui fait encore difficulté dans la mesure où l'étude du matériel céramique et métallique n'est pas achevée. Quoi qu'il en soit, il paraît évident que ces constructions avec leurs offrandes exposées (bien qu'aucune trace d'édifice n'ait été retrouvée) n'étaient pas destinées à être conservées

en l'état. Leur devenir était lié, comme pour les sanctuaires et les trophées, aux vicissitudes du temps. Cette destruction du mobilier (avec le pourrissement des parties organiques) en annonce une autre, ultime, marquée par le démantèlement des structures. Cette dernière étape ne se limite pas à un simple enfouissement des vestiges, mais s'accompagne d'actes ritualisés comme l'indiquent les nombreuses offrandes monétaires et la vaisselle de consommation brisée dans le remplissage supérieur du fossé du premier enclos. Enfin, contrairement à ce qui se passe sur de nombreux

sites cultuels d'époque gauloise, ces emplacements désormais libres ne seront jamais réutilisés à des fins religieuses.

Si l'absence d'élément de comparaison limite bien évidemment notre champ d'interprétation, ces découvertes devraient cependant permettre de revenir sur des trouvailles parfois anciennes qui n'ont pas toujours retenu l'attention des spécialistes. C'est le cas notamment de l'ensemble dit "tombe de Fermaincourt", découvert à Montreuil en Eure-et-Loir au début du siècle (VILLES 1985b). Conservé au musée de Dreux, le mobilier se compose de céramiques et d'armes attribuées à La Tène finale (une datation dans La Tène moyenne est plus probable). S'il s'agit d'une sépulture, on ne manquera pas de s'étonner de la présence d'au moins quatre talons de lance alors qu'habituellement ce genre de mobilier est presque toujours réduit à un unique exemplaire dans les dépôts funéraires. Or, cet ensemble provient d'une ancienne carrière où les prospections aériennes ont révélé l'existence d'enclos quadrangulaires à angles arrondis, associés à des fosses d'habitat (DODIN 1985). Comme Saumeray, le site est implanté sur une terrasse alluviale. Cet exemple démontre une fois encore l'intérêt qu'il y a parfois à reconsidérer des découvertes anciennes souvent oubliées.

Ces quelques indications sont autant de pistes qu'il conviendra d'approfondir. Pour que ces hypothèses puissent être validées, précisées et développées, il faudra prendre en compte la totalité de l'importante documentation archéologique qui a été rassemblée à l'occasion de ces deux campagnes de fouilles. L'intérêt de ces découvertes réside également dans le contexte général lui-même. Cet ensemble archéologique constitue, avec Acy-Romance dans les Ardennes (LAMBOT, MÉNIEL 2000), une exception dans la recherche archéologique française. La surface explorée (une vingtaine d'hectares d'un seul tenant, auxquels il faut ajouter les données de la photographie aérienne) permet non seulement d'étudier une agglomération carnute de la fin de l'âge du Fer avec habitat, structures artisanales et domestiques, nécropoles et lieux de culte, mais aussi de saisir la manière dont se forment et évoluent les communautés de la fin de l'âge du Fer dans cette partie de la Gaule.

# **BIBLIOGRAPHIE**

AGOGUÉ, HAMON 1997

Agogué O., Hamon T. - Foyers, lieux de passage, et habitats au Chasséen. L'exemple de Saumeray "Le Bas-des-Touches" Eure-et-Loir (France), Anthropologie et Préhistoire, 109. Actes du XXIII<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique "Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest": 71-90.

**BARBE 1985** 

Barbe H. - Le site protohistorique d'Alluyes-Saumeray, in : Villes A. (dir.) - La civilisation gauloise en pays carnutes, Catalogue de l'exposition du Musée de Châteaudun, mai-juillet 1985, Châteaudun : 26-29.

BOGUSZEWSKI et al. 1996

Boguszewski A., Fay M.-J. et Ranger O. - Saumeray "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir), D.F.S., Orléans.

**BOURGEOIS 1999** 

Bourgeois L. (dir.) - Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain, *Documents d'Archéologie Française*, 77, Paris.

BRUNAUX et al. 1985

Brunaux J.-L., Méniel P. et Poplin F. - Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984), Revue Archéologique de Picardie, n° spécial.

BRUÑAUX et al. 2000

Brunaux J.-L. et al. - Ribemont-sur-Ancre (Somme), Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses, Gallia, 56: 177-283.

BRUNAUX 2002a

Brunaux J.-L. - Les guerriers décapités de Ribemont, in: Spécial Celtes, Sciences et Avenir, avril 2002: 54-57.

BRUNAUX 2002b

Brunaux J.-L. - Vainqueurs et vaincus séparés dans la mort, in: Les Gaulois, comment vivaient vraiment nos "ancêtres", *Historia Thématique*, mai-juin 2002: 32-35.

BRUNAUX, RAPIN 1988

Brunaux J.-L., Rapin A. - Gournay II. Boucliers et lances. Dépôts et trophées, Éd. Errance, Paris.

COLIN, BUCHSENSCHUTZ 1984

Colin A. et Buchsenschutz O. - Cercles et sépultures protohistoriques dans le canton de Levroux, dans Revue Archéologique du Centre de la France, 1984-2: 197-208.

**DE LA CROIX 1887** 

R.P. De La Croix C. - Les temples et le puits de Mercure découverts sur les hauteurs de Poitiers en 1880, Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest, X: 487-546, VIII pl.

DE NAVARRO 1972

De Navarro J.-M. - The finds from the site of La Tène, I, Londres. DODIN 1985

Dodin R. - La prospection aérienne sur la moitié Nord du département d'Eure-et-Loir, in : Villes A. (dir.) - La civilisation gauloise en pays carnutes, Catalogue de l'exposition du Musée de Châteaudun, maijuillet 1985, Châteaudun : 83-90.

**DUVAL, VERRON 1993** 

Duval A. et Verron G. - La tombe avec éléments de char de Marcillysur-Eure (Eure), La Croix du Breuil, in: Cliquet D., Remy-Watte M., Guichard V. et Vaginay M. - Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier s. avant J.-C.), Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. n° 6: 135-147.

GOMEZ et al. 1993

Gomez de Soto J., Lassarade L. et Lejars T. - Le mobilier métallique laténien de l'enclos D de La Font-Barbot à Pons (Charente-Maritime), remarques sur les tombes de guerrier de La Tène du Centre-Ouest de la France, *Aquitania*, IX: 23-35, 9 fig.

**GUSTIN 1984** 

Gustin M. - Prazgodovinski grobovi z vozovi na ozemlju Jugoslavije, in: Gustin M. et Pauli L. - Keltski Voz, Posavski Muzej Brezice, *Knjiga*, 6. Brezice: 111-132.

HAFFNER 1995

Haffner A. (éd.) - Heiligtümer und Opferkulte der Kelten, Stuttgart. HAMON, RANGER, à paraître

Hamon T., Ranger Ö. - Saumeray ou le Néolithique final et le Bronze ancien en Eure-et-Loir. Les premiers paysans en région Centre (5000- 2000 av. J.-C.). Acte du 24<sup>e</sup> colloque sur le Néolithique, Orléans 1999.

#### HAMON, RIQUIER 1998

Hamon T., Riquier S. - Le site de Saumeray, "Le Bas-des-Touches" (Eure-et-Loir), Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 16: 35-39.

#### KING, SOFFE 1994

King A. et Soffe G. - Recherches récentes sur les temples romanoceltiques de Grande-Bretagne. L'exemple de Hayling Island, in: Goudineau C., Fauduet I. et Coulon G. (éds.), Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, coll. Archéologie Aujourd'hui, Éd. Errance, Paris, : 33-48.

#### LAMBOT 1991

Lambot B. - Quelques aspects funéraires et cultuels chez les Rèmes, in : Brunaux J.-L. (dir.), Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen, actes du colloque de Saint-Riquier, Coll. Archéologie Aujourd'hui, Dossiers de Protohistoire, Éd. Errance, Paris : 66-78

#### LAMBOT, MÉNIEL 2000

Lambot B., Méniel P. - Le centre communautaire et cultuel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional, in : Verger S. (éd.), Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France), Collection de l'École Française de Rome, 276, École Française de Rome : 7-139. LELONG 1991a

Lelong A. - Alluyes-Saumeray. Les enclos protohistoriques de la vallée du Loir. CAEL. Chartres, 15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir: 13-16.

#### LELONG 1991b

Lelong A. - Un fond de cabane de l'Antiquité tardive à Saumeray (Eure-et-Loir), Revue Archéologique du Centre de la France, 30 : 203-206.

# LELONG 1999

Lelong A. - Alluyes (Eure-et-Loir), in : Bellet M.-E., Cribellier C., Ferdière A. et Krausz S. - Agglomérations secondaires antiques en région Centre, 1, 17° suppl. Revue Archéologique du Centre de la France, Tours : 55-60.

# LEJARS, 1994

Lejars T. - Gournay III. Les fourreaux d'épée. Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne, coll. Archéologie Aujourd'hui, Éd. Errance, Paris 1994.

# LEQUOY 1993

Lequoy M.-C. - Le dépôt funéraire de La Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime), in : Cliquet D., Remy-Watte M., Guichard V. et

Vaginay M. - Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier s. avant J.-C.), Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. n° 6: 121-133.

### LEVI 1927-1929

Levi D. - Arkades, una città cretesa all'alba della civiltà ellenica, Annuario della R. Scuola Archeologica di Atene e delle missioni italiane in oriente, X-XII: 122, 398.

#### MANTEL 1997

Mantel E. (dir.) - Le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines", Seine-Maritime, *Nord-Ouest Archéologie*, 8, 1997.

## METZLER 1991

Metzler J. - Sanctuaires gaulois en territoire trévire, in: Brunaux J.-L. (dir.), Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen, actes du colloque de Saint-Riquier, Coll. Archéologie Aujourd'hui, Dossiers de Protohistoire, Éd. Errance, Paris: 28-41.

## **METZLER 1995**

Metzler J. - Le Titelberg, oppidum des Trévires, in : Luxembourg, de la Préhistoire au Moyen Âge, *Dossiers d'Archéologie*, H.S. 5 : 43-45.

#### **RAPIN 1990**

Rapin A. - L'armement, fil conducteur des mutations du second Âge du Fer, in: Duval A., Le Bihan J.-P. et Menez Y. - Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'Âge du Fer en Europe tempérée, XII<sup>c</sup> colloque A.F.É.A.F., Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. 3: 287-297.

Riquier S. - Contribution à l'étude d'ensembles augustéens précoces en pays carnute, Saumeray, "Le Bas des Touches" (Eure-et-Loir). Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, Actes du congrès du Mans 8-11 mai 1997: 345-356.

## SIEVERŠ 1991

RIOUIER 1998

Sievers S. - Armes et sanctuaires à Manching, in: Brunaux J.-L. (dir.), Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen, actes du colloque de Saint-Riquier, Archéologie Aujourd'hui, Dossiers de Protohistoire, Éd. Errance, Paris: 146-155.

# VILLES 1985a

Villes A. - La prospection aérienne en Eure-et-Loir, in: Villes A. (dir.) - La civilisation gauloise en pays carnutes, Catalogue de l'exposition du Musée de Châteaudun, mai-juillet 1985, Châteaudun: 78-83.

# VILLES 1985b

Villes A. - Montreuil (Eure-et-Loir), in: Villes A. (dir.) - La Civilisation Gauloise en Pays Carnutes. Catalogue de l'exposition du colloque de l'A.F.É.A.F. de Châteaudun: 55-56.

# VOUGA 1923

Vouga P. - La Tène, monographie de la station, Leipzig, 1923.